

# PETRA SARIC

— PIANO WITH PETRA —

07 67 07 85 14

[saric\\_petra@yahoo.com](mailto:saric_petra@yahoo.com)

[petrasaric.com](http://petrasaric.com)

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### ARTICLE 1 - Adhésion et Inscription

L'inscription d'un élève n'est effective qu'après le règlement de l'adhésion et de la cotisation des cours, ainsi que la remise d'un dossier complet.

Tout dossier incomplet passé le délai d'un mois à dater du règlement de la cotisation et de l'adhésion pourra entraîner l'annulation de cette inscription.

L'adhésion s'entend pour la saison complète, de septembre à juin, et ne pourra pas être remboursée.

Aucune cotisation ne sera remboursée, sauf exception dûment justifiée par un certificat médical ou une attestation professionnelle. Toute demande de remboursement doit obtenir l'accord préalable de la professeure, qui pourra proposer en priorité des solutions de remplacement (report sur la saison suivante, changement d'horaire, stages, etc.).

En cas de remboursement accordé, le montant remboursé sera calculé au prorata des cours effectivement suivis.

Aucune absence, même prolongée, ne donnera lieu à un remboursement partiel.

Le paiement des cotisations s'effectue sous forme d'abonnement, par chèque, virement bancaire ou en espèces, au début de chaque mois pour le mois en cours.

### ARTICLE 2 – Horaires des cours, Assiduité

L'inscription aux cours implique le respect des horaires et du lieu, ainsi que le respect de la professeure.

Pour le bon déroulement des cours, la plus grande assiduité est fortement recommandée : la régularité constitue votre premier atout.

La progression de l'élève dépend avant tout de son engagement personnel et ne saurait relever de la responsabilité de la professeure.

### ARTICLE 3 – Niveaux des cours et Organisation générale

La professeure est responsable du programme du cours et, de ce fait, de l'appréciation des niveaux des élèves. Cependant, une grande flexibilité est possible dans le choix du

répertoire, en fonction des envies et des objectifs de chacun. Par conséquent, chaque cours est entièrement personnalisé et individualisé.

En outre, la professeure peut proposer des participations à des spectacles ou à des manifestations extérieures de façon ponctuelle, mais l'adhésion ne donne aucun caractère obligatoire à ces engagements.

Les tarifs des cours sont annualisés et tiennent compte des vacances scolaires et des périodes de fermeture des écoles. Les périodes de vacances scolaires peuvent être mises à profit par certains élèves pour des cours complémentaires, stages ou autre travail souhaité.

#### **ARTICLE 4 – Annulations de cours et cas de force majeure**

Les cours annulés par élève ne seront pas remboursés, sauf en cas d'annulation une semaine avant, avec l'accord de la professeure pour reporter, ou dans le cas de force majeure (maladie grave, décès...).

En cas de cours annulés par la professeure (pour cause de maladie, spectacle ou autre raison professionnelle), le ou les cours seront rattrapés dans la saison sous forme de cours ou stage proposé aux élèves.

En cas de force majeure (épidémie ou autre contrainte naturelle ou sociale d'un fait extérieur à la responsabilité de l'école et des professeurs) les cours ne seront pas remboursés mais des compensations (rattrapage, stages, cours en ligne ou avoirs) seront proposées en fonction de la nature et de la durée de la période.

Petra Saric, la professeure, se réserve le droit de mettre fin unilatéralement à l'adhésion d'un élève ne respectant pas ce règlement.

#### **ARTICLE 5 – Utilisation des données personnelles**

Les données personnelles recueillies seront utilisées uniquement dans le cadre de l'exécution de la prestation mentionnée ci-dessus et ne seront pas communiquées à des tiers en dehors de cette activité.

Ces données seront conservées pendant la durée de l'année scolaire en cours. Conformément à l'article 13 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), chaque élève dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles. Il peut à tout moment en faire la demande afin que ses données soient effacées.